

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL PERISCOLAIRE AHUILLE



Le projet pédagogique a été élaboré en tenant compte du projet éducatif de la municipalité et du fonctionnement proposé par l'équipe d'animation. Ce projet n'est pas figé et peut à tout moment faire l'objet de modifications. Nous souhaitons proposer un accueil qui soit un lieu de loisirs et découvertes, c'est-à-dire un endroit où l'enfant prend plaisir à retrouver ses copains pour découvrir et partager des activités de loisirs.

Nous accueillons les enfants dans des locaux agréables, lumineux et surtout adaptés.

I-L 'environnement

Ahuillé est une commune rurale de 1880 habitants située à 10 kms de Laval dans le département de la Mayenne et de la région des pays de la Loire.

C'est une localité qui s'est édifiée entre les deux branches du ruisseau de Montigné le Brillant, à une altitude qui varie de 80 à 90 mètres. Son territoire s'étale sur 2897 hectares dont 250 boisés et 356 urbanisés.

Cette commune combine tous les atouts de la campagne et de la proximité de la ville. Elle est sillonnée par de nombreux chemins de promenade et est desservie par les transports scolaires. Le village dispose d'une salle des fêtes ainsi que de divers équipements sportifs (salle multisports, terrain de tennis) et on y trouve également de nombreux commerces, artisans et associations dynamiques (sports, activités manuelles, bibliothèque,...).

L'Accueil Périscolaire se situe à l'Espace Jeunesse au 4, rue de l'Europe à AHUILLE (structure inaugurée en octobre 2009). Cette structure a été très attendue devant la recrudescence du nombre d'enfants inscrits dans les deux écoles du village. Elle répond aux normes de sécurité en vigueur et est agréée par l'actuelle DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Population).

Elle se situe juste à proximité de l'Ecole Publique Maternelle et Élémentaire du village mais est plus éloignée de l'Ecole Privée Catholique, ce qui nous vaut multiples déplacements par jour.

II-Présentation de la structure :

Ce bâtiment est fréquenté tous les jours par différents services :

-L'accueil périscolaire : le matin et le soir

-L'accueil de loisirs « le Craquicentre », organisé par l'Association Familles Rurales, accueille les enfants les mercredis et les vacances scolaires.

-Le Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M) utilise également les locaux les mardis et vendredi matins, assuré par une éducatrice spécialisée et de parents qui le souhaitent.

L'Accueil Périscolaire dispose :

*D'un Hall pour accueillir les familles

*D'une salle d'activités pour les « 03-06 ans »

*D'une salle d'activités pour les plus grands « 07-10 ans »

*D'un bureau pour l'équipe d'animation

*D'un dortoir essentiellement utilisé par le Centre de Loisirs

*De sanitaires spécialement étudiés pour les plus-petits

*D'une petite cour accessible des salles d'activités et délimitée par un grillage.

Les deux salles d'activités sont adaptées aux plus petits (mobiliers à la taille des enfants).

Dans ces salles d'activités, les enfants disposent toujours de jeux de société et de matériel achetés avec le centre de loisirs (crayons feutres, couleurs, pastels et feuilles...)

Une nouvelle salle d'activité (50 m²) est, depuis cette rentrée, à notre disposition. Ce sera une salle multi-activités qui servira aussi bien au service périscolaire qu'au Relais Assistantes Maternelles qu'à l'Accueil de loisirs.

Notre structure peut tout à fait accueillir un enfant porteur d'un handicap physique car la structure est entièrement de plain-pied et des sanitaires conçues pour eux.

III-Objectifs pédagogiques :

Le projet éducatif a été élaboré par la municipalité et repose sur des grands axes :

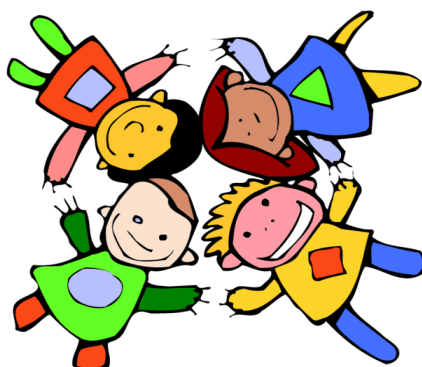
- Développer chez l'enfant le respect des valeurs fondamentales
- Favoriser l'approche intergénérationnelle (famille et personnes âgées)
- Responsabiliser les enfants aux différents défis écologiques

Notre équipe d'animation adhère tout à fait à ce projet éducatif car, selon nous, il est important voire primordiale d'inculquer les valeurs telles que la politesse, le respect des autres et de l'environnement qui les entoure.

Selon nous, ces valeurs assurent un bon équilibre et épanouissement de l'enfant.

C'est la raison pour laquelle, de par nos intentions éducatives, nous souhaitons :

- une prise de responsabilité, de confiance en soi
- favoriser l'épanouissement de l'enfant
- une prise de conscience de l'environnement



Nos objectifs pédagogiques qui peuvent nous permettre de tendre vers ces intentions sont les suivants :

1^{er} objectif : Respecter le rythme de vie de l'enfant :

- *En tenant compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil.
- *En laissant le choix de l'activité à chaque enfant et le laisser tranquille lorsqu'il n'a envie de rien faire.
- *En s'adaptant aux capacités de chaque enfant.
- *En respectant la réalité d'une tranche d'âge.

2^e objectif : Favoriser la socialisation et la vie en groupe grâce à l'apprentissage du respect des autres, du matériel et de l'environnement :

*En apprenant à l'enfant la notion de « RESPECT » entre eux et avec les animateurs.

Nous mettons en place des règles de vie en début d'année en concertant les enfants afin que ceux-ci créent des supports ludiques mis en place dans chaque salle.

De cette façon les enfants peuvent s'y référer lorsqu'ils le souhaitent.

Rappeler régulièrement ces règles aux enfants afin qu'ils se rendent bien compte, et ce, dès tout petit qu'il y a un cadre et que l'on ne fait pas n'importe quoi en collectivité.

Impliquer les enfants dans le rangement des jeux et jouets lorsqu'ils partent ; c'est ainsi respecter les personnes qui restent le soir au nettoyage des salles. Nous leur expliquons qu'en aidant ainsi, ils leur facilitent le travail.

*En sensibilisant les enfants au respect du matériel :

En leur expliquant l'intérêt de prendre soin des jeux et jouets mis à leur disposition et de respecter le mobilier.

*En sensibilisant les enfants au respect de l'environnement

En mettant en place des poubelles pour le tri sélectif

- * une poubelle pour le carton, papier, plastique, etc...
- * une poubelle pour les autres déchets

En utilisant du matériel de récupération pour nos activités manuelles telles des rouleaux essuie-tout, du carton, etc...

*En Sensibilisant les enfants à la différence

La notion du handicap est abordée à travers des petits jeux que nous réaliserons dans un premier temps. (Memory du toucher)

Nous allons plus précisément aborder cette notion de différence en faisant divers jeux sur « l'éveil des sens ».

Nous les sensibilisons au handicap, depuis déjà plusieurs années, par la récupération de bouchons en plastiques (Association des p'tits Bouchons d'Amour).

Nous comptons remettre notre poubelle de récupération en place cette année devant le succès remporté l'an dernier et expliquer à nouveau le fonctionnement de l'association aux enfants .

*En favorisant les liens intergénérationnels

En demandant à une personne âgée de venir nous raconter un conte une fois par semaine sur la dernière période de l'année (mars à juin 2014).

3è objectif : faire de l'accueil un lieu de découvertes et d'échanges :

*En développant l'imagination de l'enfant :

En proposant des activités diverses et variées (pâte à modeler, à sel, peinture, fresques selon un thème donné ou inventé par eux.)

*En contribuant à l'enrichissement culturel mais aussi physique de l'enfant :

En leur proposant des jeux de société mais aussi des jeux en extérieur (relai, jeux avec des ballons, jeux de coopération, etc....)

*En favorisant les échanges entre animateurs et enfants

Instaurer un climat de confiance entre l'enfant et l'animateur afin qu'ils puissent ensemble passer de bons moments. L'animateur doit être à l'écoute des besoins de l'enfant et y répondre à tout moment.

4^e objectif : développer l'autonomie de l'enfant, lui donner confiance en lui :

*En le laissant faire seul le plus possible, et ce, dès son arrivée à l'accueil, le stimuler dans les actions du quotidien (mettre son manteau, l'enlever par exemple).

*En le laissant seul après une explication d'activité (mais en ayant toujours un œil dessus et en intervenant si besoin est) pour voir comment il se débrouille.

*En le faisant respecter les règles d'hygiène de base telles que le passage aux toilettes avant de passer à table et le lavage des mains avant le déjeuner et le goûter.

Il nous semble essentiel de leur inculquer dès leur plus jeune âge ces notions d'hygiène élémentaire.

IV-Moyens :

***Méthode pédagogique :**

Il convient d'intégrer l'accueil périscolaire dans la globalité de la journée. Il faut donc prendre en compte le fait que certains enfants n'aient pas l'énergie ou la volonté de se lancer dans des activités compliquées.

Elles doivent être proposées mais surtout pas obligées. Elles doivent laisser la possibilité à l'enfant de refuser de participer. Les activités proposées peuvent prendre pour support le quotidien, la période de l'année (saison/événements...)

Malgré la nécessité de proposer des activités diverses et variées, l'essentiel du temps périscolaire est composé de temps libre où l'enfant se réveille tranquillement ou au contraire décompresse après une journée riche.

Attention cependant à ne pas s'y méprendre. « libre » ne veut pas dire « laxiste ». La vie collective nécessite tout un ensemble de règles devant être respecté à chaque instant.

***Moyens humains :**

°L'équipe d'animation :

Notre équipe d'animation est composée de 10 animateurs.

Elle est répartie comme suit :

- * 1 coordinatrice enfance-jeunesse. BPJEPS LTP
- * 1 responsable titulaire du B.A.F.A et en cours de formation B.A.F.D
- *5 animateurs titulaires du B.AF.A
- *3 employées sans qualification

Nous sommes 7 animateurs le matin excepté le lundi matin où nous ne sommes que 6.

Le soir, nous sommes 7 animateurs.

Nous avons deux personnes chargées de la restauration du midi.

Nous accueillons les enfants de 3 ans (voire 2 ans et demi) à 10 ans.

Rappel : l'équipe doit répondre aux quotas d'encadrement tels qu'ils sont fixés par le Ministère de la Cohésion Sociale à savoir : minimum 50% d'animateurs B.A.F.A et maximum 20% d'animateur sans qualification.

Dans le cadre d'un Accueil Périscolaire, l'encadrement des enfants se fait de la manière suivante :

-1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

-1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans



Rôle de coordinatrice enfance-jeunesse :

Un poste de coordinateur de secteur est créé. Son rôle consiste à coordonner les actions éducatives, à organiser les activités, conseiller, être le lien entre l'équipe et les élus, former.

-Aider et soutenir la responsable adjointe sur le terrain comme dans le quotidien (projet pédagogique, réglementation,...)

-Référente CAF, MSA et DDCSPP

Rôle de Responsable-Adjointe :

° Après avoir pris connaissance du projet éducatif élaboré par la Municipalité, je réunis l'équipe d'animation en fin d'année scolaire pour travailler notre projet pédagogique que nous mettons en place en début d'année.

° Connaître la réglementation et en informer l'équipe afin d'assurer la sécurité des enfants accueillis.

° Assurer une gestion administrative en partenariat avec la Coordinatrice de l'enfance-Jeunesse.

° Assurer une gestion de l'accueil (répartition des animateurs dans les salles) et leur absence avec la collaboration de la Secrétaire générale de Mairie.

° Assurer une bonne hygiène des locaux (en collaboration avec les animateurs chargés du nettoyage).

° Gérer le budget qui m'est alloué pour l'année scolaire (en collaboration avec la Directrice de l'Accueil de Loisirs). Nous faisons les achats de jeux, jouets et crayons.

° Accueillir les familles et répondre à leurs questions et les rassurer si besoin.

° Etre en relation avec la Mairie, La D.D.C.S.P.P, la coordinatrice enfance-jeunesse de la structure mais aussi avec le corps enseignant.

° Conduire le projet pédagogique avec l'équipe, assurer le suivi de celui-ci tout au long de l'année scolaire.

Le rôle de l'animateur :

Pour un bon fonctionnement de notre structure, les animateurs doivent être accueillants vis-à-vis des familles qui confient leurs enfants.

De même, ils doivent être rassurants, patients et à l'écoute des besoins et des envies des enfants.

En tant qu'animateurs, ils doivent avoir l'esprit d'équipe et savoir instaurer d'excellentes qualités relationnelles.

L'équipe doit être irréprochable en ce qui concerne sa tenue vestimentaire, son vocabulaire et son attitude face aux enfants.

1- Il doit préserver le rythme de l'enfant :

L'enfant a la possibilité de choisir une activité calme ou plus énergique selon son tempérament et ses envies.

2- Il doit donner à l'enfant la possibilité de faire des choix :

L'animateur propose des activités variées en fonction des événements et des saisons (thèmes différents). Elles peuvent être dirigées manuelles ou collectives chaque soir.

L'enfant a aussi la possibilité de jouer tranquillement aux jeux de société ou autres.

3- Il doit être présent de façon active :

L'animateur doit être à l'écoute de l'enfant s'il a besoin de se confier, il doit participer activement aux jeux et veiller à la sécurité de l'enfant (surveillance et respect des règles d'encadrement) aider les plus petits.

4- Il doit donner à l'enfant des règles de vie en collectivité :

Expliquer les règles liées à l'environnement (Respect du matériel, des lieux)/ Le respect du groupe (des animateurs, des autres enfants, des parents) / les interdictions et les obligations.

-Répéter les règles si besoin avant la mise en place des activités.

V-Fonctionnement :

***Horaires :**

Afin de répondre aux besoins des familles, l'accueil périscolaire se doit d'avoir des horaires de fonctionnement très larges.

-Le matin, l'Accueil ouvre ses portes de 7 h 00 à 8 h 50.

-Le soir, l'Accueil ouvre ses portes de 16 h 30 à 19 h 00.

***Tarifs:**

Le tarif fonctionne à la demi-heure. Toute demi-heure entamée est facturée.

Depuis Janvier 2011 le quotient familial est pris en compte pour les facturations aux familles, une dégressivité de 0.5% ou 10% peut être appliquée. Le tarif le plus haut est à 59 centimes.

***Liens famille –école :**

L'Accueil Périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire.

Il doit donc assumer le rôle d'intermédiaire, notamment en matière de transmissions d'informations. Nous notons vers nous les consignes des parents à transmettre aux enseignants de leur enfant et en retour informer les parents des événements de la journée.

***Déplacements :**

Vers 8 H 30 : départ des enfants scolarisés à l'école privée avec trois animateurs. Le trajet se fait à pieds et nécessite que chaque animateur porte un gilet jaune très sécurisant surtout par temps d'hiver où il fait nuit assez tard le matin. Les animateurs seront vigilants à garder les enfants groupés par deux et seront répartis de la façon suivante : 1 devant, 1 au milieu et 1 derrière.

Les animateurs accompagnent les enfants jusque dans leur classe.

Vers 8 H 50 : départ des enfants pour l'école publique. L'école publique se situant juste à côté, le déplacement avec les enfants est beaucoup plus facile et plus sécurisant.

A partir de 16 H 30 : Deux animateurs vont chercher les enfants de moins de 6 ans tandis qu'un autre s'occupera des plus grands(à l'école publique)

Les enfants de l'autre école arrivent vers 16h40 (trajet plus long) accompagnés de 4 animateurs.

*Déroulement d'une journée :

° Accueil des petits :

A leur arrivée à l'Accueil le soir, les enfants passent tous au lavabo se laver les mains puis s'installent à table pour le goûter que les parents auront pris soin d'emmener. Nous leur servons de l'eau puis nous assurons que les enfants prennent leur goûter dans de bonnes conditions et à peu près dans le calme.

Après avoir débarrassé les tables, les animateurs proposeront des activités en lien avec le projet pédagogique. Pour ceux qui le souhaitent, ils pourront jouer de façon libre. Pour se faire, il y aura toujours un animateur qui assurera l'encadrement.

Nous n'imposons jamais d'activités étant donné l'état de fatigue remarqué chez plusieurs enfants après une dure journée d'école.

Les parents viennent chercher leurs enfants de façon échelonnée.

Un animateur est dans le hall d'entrée et assure ainsi le pointage et la transmission des informations de la journée.

° Accueil des plus grands (les 7 – 10 ans) :

Le déroulement est le même, si ce n'est qu'en plus des activités proposées, une table ou deux sont mises à disposition afin que les enfants puissent commencer leurs devoirs.

Une salle sera mise à disposition vers 18 heures pour ces deux jours afin que les enfants encore présents à cette heure puissent terminer leurs devoirs aidés, si besoin , d'un animateur qui restera avec eux dans cette salle.

*Activités :

Les activités proposées doivent tenir compte des contraintes liées à l'accueil périscolaire. Le temps est souvent court, nous sommes souvent obligés de continuer l'activité le lendemain.

Elles doivent être variées afin de satisfaire le désir de curiosité et de découverte des enfants. Des activités libres font aussi partie des activités du temps périscolaire.

Cependant des règles de vie doivent être établies afin d'associer les enfants au rangement même en temps libre.

* Entretien des locaux :

Il est assuré en intégralité par les animateurs chaque soir afin de répondre à des normes d'hygiène strictes. Le nettoyage des chaises et des tables est effectué chaque soir ainsi que le balayage et le serpillage de tout l'Accueil Périscolaire. De même nous accordons une importance toute particulière à l'entretien des trois blocs sanitaires nettoyés et désinfectés tous les soirs.

* Le recrutement :

C'est la municipalité qui s'en charge. Le recrutement se fait selon certains critères.

A savoir, recruter plutôt une personne titulaire du B.A.F.A ou d'un C.A.P Petite Enfance ou ayant déjà eu une expérience professionnelle auprès des enfants.

VI – Evaluation :

L'évaluation se fera deux fois l'année (en milieu d'année scolaire et en fin d'année).

Elle fait partie de l'action au même titre que la consultation initiale ou sa mise en œuvre.

Les résultats de cette évaluation peuvent impliquer de reconsidérer le projet et son application.

Les objectifs seront évalués séparément :

1° Respecter le rythme de l'enfant

- ° Les enfants ont-ils la possibilité de rester dans le calme ou au contraire se « défouler » ?
- ° Combien d'activités différentes ont été proposées ?

2° Favoriser la socialisation et la vie en groupe

- ° Les enfants peuvent-ils nous expliquer clairement la notion de « respect » ?
- ° Les règles de vie sont-elles comprises et appliquées par les enfants ?
- ° Se sentent-ils vraiment concernés par le respect des jeux, du matériel qui les entourent et par le rangement ?

3 ° Faire de l'accueil un lieu de découvertes et d'échanges :

- ° Laissons-nous suffisamment le temps aux enfants d'échanger avec nous ? Ont-ils le moyen d'exprimer leurs envies ?
- ° En ce qui concerne l'activité sur la connaissance des fruits et légumes, les enfants ont-ils adhéré au choix de l'activité ?
- ° Grâce à cette activité, connaissent-ils mieux les fruits et légumes aujourd'hui ?
- ° Les enfants ont-ils bien adhéré aux activités entreprises sur l'environnement ?

4 ° Développer l'autonomie :

- ° Combien d'enfants ont besoin d'aide pour les gestes du quotidien (enfiler et enlever leur manteau,...) ?
- ° Mettons-nous suffisamment les enfants à contribution pour renforcer cette autonomie ? (débarrassage et nettoyage des tables après le goûter) ?
- ° Avons-nous mis en place des outils permettant à l'enfant d'exprimer ses idées ?
- ° L'enfant a-t-il pu prendre des initiatives ?